



SAINT-POLYCARPE

---

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 22 janvier 2024 à 19 h 30, à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges, située au numéro 100, rue des loisirs, 2<sup>e</sup> étage à Saint-Polycarpe, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure.

### **DEMANDE 2023-15**

#### **IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :**

DEMANDE 2023-15 : Remplacement des lots 3 764 838 et 3 764 839 (1283, ch. Saint-Philippe) pour créer les lots 6 604 139 et 6 604 140. Or, le lot 6 604 139 aura une profondeur de 55 m au lieu de 75 m comme prescrit à la grille des usages et des normes de la zone agricole A1-14.

La demande de dérogation mineure vise les lots 3 764 838 et 3 764 839 du Cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 22 janvier 2024.

QUE cette demande de dérogation mineure et la présentation relative aux changements apportés par cette demande de dérogation mineure sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 20<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-trois.

---

Janye Gauthier  
Adjointe à la direction générale et greffière  
adjointe